



COMPTE RENDU DE SEANCE

du 25 novembre 2025

Salle du Conseil

Étaient présent(e)s : Annick POMMIER / Gilles CHRISTOL / Jean Marc DURAND / Michel BUREAU / Gérard IZQUIERDO / César MESTRE PALLEJA./ Patrick MORIAUX .

Étaient absent(e)s : Xavier DUCASSE / Blandine BENARD./ Joëlle BRABAN./ Mario DE ALTIS / Danielle LERET excusé(e)s

Mr le Maire nous a honoré de sa présence durant une partie de notre réunion

Début de la séance à 16 h 10 Le compte rendu du 21 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Stationnement des véhicules dans l'impasse des Victoires

- Mr le Maire nous a indiqué qu'il avait sollicité

1) les services techniques afin de positionner des panneaux ."stationnement interdit" de chaque coté du passage des Victoires.

2) la police municipale afin de verbaliser les véhicules stationnés.

Toilettes publiques

- Le conseil des Sages demande s'il serait possible d'installer des toilettes au cœur du village. Mr le Maire nous a précisé que des toilettes étaient prévues au niveau du bâtiment des associations Camille Claudel dans la cour de la ferme.

Absence de bancs dans le jardin de la biodiversité

- Des habitants de notre village sont surpris de l'absence de bancs dans le jardin de la biodiversité. Ce jardin devrait être un lieu de rencontre (actuellement plutôt un lieu de passage). Le conseil des Sages souhaiterait l'installation de quelques bancs placés dans des zones ombragées.

Tableau d'affichage du centre Commercial

- Un nouveau tableau "petites annonces" a été commandé et sera posé, dès sa réception, au niveau du centre commercial.

Le chemin entre la rue de Liers et la rue de La Rogère

- La situation du chemin piétonnier de l'impasse des Capettes, rejoignant la route de Liers, n'a pas évolué et restera donc fermé.

Eclairage au environ de l'espace Michel Berger

- Depuis plusieurs jours on constate l'absence d'éclairage autour de l'espace Michel Berger, causée par une panne. Des techniciens recherchent actuellement la cause.

Lisibilité du panneau d'affichage proche de l'école primaire

- - Au niveau des feux tricolores, angle de l'école primaire, le panneau d'affichage lumineux est situé sur la partie basse et donc illisible à cause de la haie. Serait il possible :

- 1) soit de tailler la haie de façon esthétique,
- 2) soit de relever le tableau lumineux,
- 3) soit de demander au service communication de la mairie de ne rien inscrire sur cette partie basse du tableau lumineux.

Butte de terre gênant la visibilité

- Face au skatepark, sur l'ancienne route servant de piste cyclable et piétonnière permettant de rejoindre la Croix Blanche, une butte de terre gêne la visibilité des cyclistes. Serait-il possible d'étaler cette butte de terre ?

Places de stationnement proche d'un passage piéton.

Dans la commune des places de stationnement proches des passages protégés de traversée de rue sont potentiellement dangereuses par un manque de visibilité en traversant, pour les piétons et pour les automobilistes. Une loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 doit entrer en vigueur au 1er janvier 2027, imposant aux communes de supprimer les places de stationnement dans une zone de cinq mètres en amont des passages piétons.

Préparation du discours aux vœux

- Le 6 janvier préparation du discours d'un des membres du Conseil des Sages aux vœux de Mr Le Maire qui auront lieu le 17/01/2026. Nous pouvons utiliser le whatsapp pour préparer le discours et permettre aussi de prévoir l'organisation de la galette des rois.

Fin de la séance à 17 h 45

Prochaine réunion du Conseil des Sages

- Mardi 6 janvier 2026 à 16 heures

Référent mairie : Patrick Moriaux

Secrétaire de séance : Michel Bureau.